

Compte rendu de la réunion publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 22 Novembre 2010 à 20h30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

Membres présents : Yves MOREAU, Jean-Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Paul-Emmanuel MOULIN, Philippe MOUSSEAULT, Josette LAGORCE, Sylvette FORT, Denise BOISSET, Nadia HISSIER, Danielle GRANDCOIN, Michèle RAVALAIS, David CHABASSIER, Camille DUBOIS, Albert POUMEAUD, Jean-Bernard DESMAISON,

Absents : néant

Public : 2 personnes

Secrétaire administrative : Sandrine DELTEIL

Secrétaire de séance : Jean-Louis PUJOLS

C'est devant un Conseil Municipal au grand complet qu'Yves MOREAU, Maire, a ouvert cette séance du mois de novembre 2010. L'ordre du jour concerne surtout les travaux en cours avec en particulier la Rue Bertran de Born.

→ **Ancienne Gendarmerie :** les travaux sur le bâtiment ancien sont quasiment terminés. La salle dédiée aux associations est prête, celle pour les Restaurants du Cœur également. Un local pour l'Amicale Laïque est également disponible. Une réunion avec les associations est prévue afin de présenter ces locaux qui serviront de lieu de rencontre (réunions, AG, etc.). Une convention d'utilisation sera signée avec les occupants tels que Le Club des Deux Clochers, l'Amicale Laïque, les Restos du Cœur, etc. Un planning est créé en Mairie afin de connaître l'utilisation de ces salles. Nous pourrions ainsi appeler ces lieux la « Maison des Associations ».

→ **Activités économiques :** le local de l'ancienne Perception est donc loué à Fleur de Peau qui devrait ouvrir sans tarder. C'est une bonne nouvelle tout en espérant que ce sera suivi d'autres effets. En effet la préoccupation du Conseil Municipal est de trouver une solution pour le Médiéval qui vient de fermer définitivement. Les investissements communaux réalisés dans la Rue Bertran de Born ne sont pas faits pour y voir des commerces fermés. Au contraire et pour preuve, le local de l'ancienne perception ouvre en décembre et celui des infirmières en 2011. Le Conseil est très attentif à cette activité du centre bourg et tient à le dynamiser. Espérons des solutions mais soyons sûrs que le Conseil Municipal ne reste pas inactif.

-Etang du Coucou : un nouveau bail doit être signé, un des gérants ayant cessé son activité. C'est Guillaume FESARD qui reste en tant que gérant unique. Il assumera seul le bail aux mêmes conditions.

-Les bâtiments construits ZA Les Broussilloux et le local Rue Bertran de Born seront intégrés au budget « Activités Economiques ».

→ **Rue Bertran de Born :** tous les mardis après midi une réunion avec les entreprises a lieu. Il a été décidé de ne plus fermer la rue. Les travaux de chaussée seront réalisés après par le Conseil Général. Par contre il n'y aura plus de décaissement de la chaussée. Il y aura seulement un fraisage de 25 cm avant la pose de l'enrobé. Les écoulements des eaux pluviales sont quasiment terminés. Une réunion est maintenant programmée au sein du Conseil Municipal avec les architectes afin de déterminer définitivement le total des travaux à faire dans l'enveloppe prévue. En effet les appels d'offres ont permis de dégager des disponibilités supplémentaires. Un plan de financement sera alors défini et le financement alors prévu.

→ **Assurances :** la compagnie d'assurances qui avait le contrat couvrant les dégâts éventuels du clocher de l'Eglise de St Agnan ne nous donne plus de nouvelles. Pourtant un contrat en bonne et due forme est signée et elle doit donc assumer ses responsabilités. Un suivi particulier est mis en place. Si besoin est, nous aurons des décisions importantes à prendre. En effet il n'est pas acceptable que ce clocher reste en l'état, car il risque de se dégrader encore plus.

-un contrat est souscrit auprès de la SMACL pour assurer le nouveau camion.

→ **Personnel communal :**

- Le contrat de Michel DUFLOS est prorogé jusqu'à fin mars (date de départ en retraite)
- Vote sur les ratios avancement d'échelons à l'unanimité
- Intervention faite au sujet des CAE : en effet les conditions ont été modifiées par l'Etat. Ce qui ne nous permettra pas de proroger certains contrats.

→ **Groupe Scolaire :** le chemin créé grâce à la générosité de Mme ROUACH, qui relie le Groupe Scolaire à la Rue Bertran de Born est remblayé. Il faut maintenant le paysager et délimiter les abords.

❖ Lycée d'Excideuil : demande de subventions pour un voyage en Hollande : 2 enfants de la Commune sont concernés.

→ **Tourisme :** des discussions sont entreprises avec les acteurs du Tourisme local afin de poursuivre la politique de partenariat menée depuis plusieurs années. A ce partenariat s'ajouterait la commune de Tourtoirac (La Grotte) et la CCPH. Un budget va être décidé et sera présenté au Conseil Municipal ainsi qu'une « Convention de Partenariat ».

→ **Les Cimetières :**

- ❖ Saint Agnan : il n'y a plus de places dans ce cimetière. Une étude approfondie va être menée par une entreprise spécialisée afin de faire le point sur les emplacements abandonnés, les places libres, les agrandissements possibles, etc. La commission doit se réunir à cet effet.
- ❖ Hautefort : rien à signaler.
- ❖ Lanouaillette : un emplacement de parking doit être étudié par la commission.

→ **Concours de Tir :** afin de participer à un concours de tir à Tourtoirac organisé par la « Société de Tir de Hautefort et Tourtoirac », une équipe est constituée de : Albert POUMEAUD, Camille DUBOIS, Nadine ELOI, Adrien CHIGNAGUET et Michèle RAVALAIS. L'objectif fixé est de remporter le concours !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.